

**2013
ATELIERS CITOYENS
DÉPARTEMENTAUX
AUTOUR DE
LA MOBILITÉ**

RETOUR SUR L'APPEL A CONTRIBUTIONS

L'appel à contributions lancé par le Département du Nord, a été la première étape des **Ateliers citoyens départementaux 2013, autour de la mobilité**. De novembre 2012 jusqu'au 4 février 2013*, **92 contributions** ont été postées sur le site internet par des habitants et acteurs organisés de la mobilité et des transports : associations, agents de collectivités, usagers des réseaux de transports en commun, des équipements routiers, cyclables, pédestres...

* Le site internet - <http://jeparticipe.lenord.fr> - reste ouvert durant toute la démarche, pour recueillir vos témoignages, remarques, et propositions...

« ... »

« Demander la participation des citoyens, c'est déjà un bon début. En espérant voir en retour la réalisation concrète des idées émanant de la participation des citoyens. »

« ... »

« Bravo d'avoir ouvert un forum, je trouve ça super de prendre le temps d'interroger les citoyens qui ont de nombreuses idées à apporter au politique ! »

Tous ont partagé leurs constats face aux situations très diverses du territoire et ont fait remonter leurs suggestions et propositions.

Certains esquissent des solutions issues de leurs réflexions et expériences d'usagers des réseaux urbains, et interurbains, des zones rurales et périurbaines. D'autres témoignent d'initiatives, d'idées, de changements de comportement en matière de mobilité (vélo, covoiturage) par conviction ou pour pallier aux obstacles rencontrés au quotidien (travaux, congestions, fréquence, amplitude horaire, tarification...).

Bon nombre de contributions mettent en avant des difficultés quotidiennes d'accès à la mobilité, avec les conséquences qui peuvent en découler, pour eux-mêmes ou pour les autres : impossibilité d'utiliser des alternatives crédibles à la voiture, difficulté d'accès à l'emploi, temps de trajet rallongés...

Des contributions font connaître des actions diverses et variées, menées dans le Nord et au-delà. Des actions aux dimensions solidaires, économiques, écologiques, communicantes... Des actions collectives portées par des collectivités, des associations, des entrepreneurs, des habitants auto-organisés, ou des démarches individuelles de changement en matière de mobilité. Témoignages qui souvent posent également la question des conditions nécessaires pour que ces initiatives soient encouragées, et puissent perdurer, voire se diffuser.

L'appel à contributions était articulé autour de **deux grandes thématiques**:

☞ **Permettre un accès équitable aux territoires et aux activités**

☞ **Développer des solutions de mobilité pour économiser l'énergie et réduire la pollution**

Plusieurs **grands enjeux** ressortent de la lecture des contributions ; ils sont ici regroupés en sept catégories :

- Diagnostiquer et repenser ce qui existe
- Développer des solutions et des offres alternatives
- Soutenir ou faire émerger de nouveaux acteurs de la mobilité
- Organiser la mobilité et les activités pour réduire les déplacements
- Lutter contre les inégalités sociales, aider à l'insertion professionnelle et à l'accès aux équipements
- Prendre en compte les disparités territoriales
- Sensibiliser, informer, accompagner

⇒ **Voir également la « Cartographie des débats »**

Ces sept enjeux sont un aperçu non-exhaustif des différentes thématiques abordées et qui pourront être approfondies collectivement dans les forums et les **ateliers citoyens organisés du 7 février à avril 2013**.

Ces catégories ne sont pas exclusives, et beaucoup de propositions se répondent, s'entrecoupent... pour dessiner les contours du débat et une réflexion d'ensemble sur tous les aspects liés à la mobilité.

▲ Diagnostiquer et repenser ce qui existe

L'appel à contribution permet d'abord de dresser pour l'ensemble des modes de déplacements **un inventaire des principaux obstacles rencontrés** dans leur utilisation quotidienne par les usagers.

« ... »

Tous les jours je finis à 15h30, si j'ai le malheur de rater le bus de 15h37, le prochain est à 17h30, l'hiver il est difficile d'attendre.

« ... »

J'ai découvert récemment la réalité du réseau Arc en Ciel, qui structure l'ensemble du Département. Ce réseau me semble peu connu et pas du tout mis en valeur. J'ai eu l'occasion de prendre le bus entre Douai et Orchies. Pour cela, je suis allé sur le site du département, puis celui d'Arc en Ciel, où j'ai trouvé le numéro de la ligne et les horaires. Le jour dit, à la station, aucune indication de numéro de ligne sur les arrêts, rien de rien. Le chauffeur de la ligne Arc en Ciel arrivant en sens inverse m'a indiqué le lieu d'arrêt. Sur les arrêts du trajet, au moins la plupart, aucune indication de direction, d'horaire. Comment voulez-vous dans ces conditions favoriser l'utilisation de ces lignes de bus ? Mais l'existence de ce réseau me réjouit. (...) Nous sommes en bonne voie. Mais c'est vrai qu'il faudra d'autres initiatives pour simplifier les liaisons entre les villes importantes.

« ... »

Des progrès restent encore à faire dans les bus, métros et trains, notamment dans les domaines de la sécurité, la salubrité, la multiplicité des horaires, les partenariats et la synchronisation des correspondances pour une continuité de l'accès à ces transports.

« ... »

Les pistes cyclables se sont propagées dans notre région, ce qui est une bonne chose : mais elles sont de moins en moins praticables... Leur entretien régulier devrait permettre de les emprunter plus facilement.

Les **automobilistes** évoquent le plus souvent les questions de congestions aux heures de pointes, d'accès rendu difficiles avec des temps de trajets parfois fortement rallongés, face auxquels certains suggèrent la création de nouvelles infrastructures.

Pour les **transports collectifs**, notamment les bus, les difficultés fréquemment rencontrées concernent la fréquence, l'amplitude horaire, la sécurité, les dessertes plus ou moins directes et les correspondances...

Enfin les **cyclistes** insistent eux sur la question de l'entretien et de l'extension des pistes cyclables, l'augmentation des emplacements pour stationner ou le développement du vélo en libre-service, type V'Lille, afin de soutenir la pratique du vélo.

De ces différentes préoccupations émerge la question de l'intermodalité : comment faire le lien entre ces différentes pratiques, et rendre le passage d'un mode à l'autre aussi fluide que possible ? Plus de parkings près des gares ? Pouvoir prendre son vélo dans les trams et bus ? Des crèches près des nœuds intermodaux ?

▲ Développer des solutions et des offres alternatives

Au-delà de l'existant, l'appel à contribution recèle de propositions et de pistes de réflexions visant **à l'élaboration de nouvelles solutions en matière de déplacement**. Ces propositions visent à la promotion de modes émergents : covoiturage, autopartage (voies réservées sur autoroute, plan de déplacement des entreprises et administrations...), vélo... mais concernent aussi des initiatives d'accompagnement à la mobilité, comme les pédibus scolaires ou les garages associatifs.

Ces offres alternatives peuvent être tout aussi bien portées par les collectivités, le secteur associatif, l'économie sociale et solidaire, que par des habitants organisés localement. Ou des individus dans une démarche personnelle de changement.

Ces alternatives se positionnent pour une mobilité à la fois plus durable, prenant en compte les enjeux écologiques, et plus accessible socialement.

« ... »

On pourrait se faire des autocollants pour nos voitures avec numéro de téléphone et proposition de covoiturage, c'est simple, efficace, économique ! Un peu loufoque, mais le développement durable était aussi loufoque à une époque !

« ... »

Je partage ma voiture avec mes voisins depuis 2004, nous avons été jusqu'à 8 personnes. Cette solution me paraît à développer pour compléter l'offre de service public et privé. Des guides existent pour régler les freins que représentent l'assurance et l'usage collectif.

« ... »

Je suis l'heureux propriétaire d'un véhicule 100% électrique depuis six mois (...) pas de pollution, très peu de bruit et un gain de place pour le stationnement. Mon constat : absence d'emplacement de parking réservé, absence de bornes de recharge, absence de tarifs préférentiels... Cela donne-t-il envie d'investir dans un véhicule non polluant ?

▲ Soutenir ou faire émerger de nouveaux acteurs de la mobilité

Fortement liée aux enjeux de développement d'offres et de solutions alternatives, cette catégorie renvoie à l'émergence de nouveaux acteurs des transports et de la mobilité, à même d'agir collectivement autour de cette thématique.

Mutualisation, mise en commun, partenariats, soutien, accompagnement... sont des mots clés qui reviennent autour de l'enjeu de la reconnaissance des actions de chaque type d'acteurs investis pour la mobilité. Le souhait de davantage de **concertation**, aussi bien avec les acteurs, que les acteurs entre eux, est fortement mis en avant et illustré par des initiatives locales.

« ... »

« Au terme d'expériences partenariales menées avec les usagers quels que soient leurs statuts, en démarche participative et à la faveur d'expérimentations, nous pensons que la réponse est collégiale, collective, commune, à partager avec et entre les différents acteurs des transports et de la mobilité, au moins à l'échelle du territoire. »

Cette question des « nouveaux acteurs » (structures, associations et acteurs économiques...), sous-entend celle de leur reconnaissance, mais interroge aussi la place des usagers, habitants et citoyens eux-mêmes au sein de ces actions : comment informer, mobiliser, faire avec... ?

▲ Organiser la mobilité et les activités pour réduire les déplacements

Des contributions s'interrogent : améliorer la mobilité, n'est-ce pas également **la réduire ? Moins se déplacer pour mieux se déplacer ?** Des contributions proposent ainsi de travailler « l'immobilité » pour améliorer la mobilité de chacun, de réduire le trafic en réfléchissant aux « non-déplacements » potentiels.

« ... »

« Notre réseau routier et autoroutier est déjà d'une densité très importante et la solution aux embouteillages n'est pas la construction de nouvelles infrastructures (...) mais de réduire significativement le trafic routier, de développer les modes alternatifs de déplacements (fret ferroviaire, transport fluvial pour les marchandises / consommation de productions locales / rapprochement de l'habitat et des activités / rendre compétitif des transports en commun / aménagements pour le vélo...) »

« ... »

« Grâce au progrès technologique (...) il me serait parfaitement possible de télétravailler. Pourtant je pense que quelques verrous dans la tête de nos responsables s'y opposent : accidents de travail, pouvoir garder un œil sur le travail effectué... (...) Certains pays de l'UE sont en pointe sur le sujet (Pays-Bas), s'ils le font pourquoi pas nous ? »

L'un des premiers domaines cités en exemple est bien souvent celui des **déplacements professionnels** : le développement du travail à distance (télétravail) ou les aménagements horaires reviennent régulièrement comme des pistes à creuser. L'autre enjeu **concerne l'aménagement du territoire**, l'urbanisme : densifier autour des axes de transports en commun, rapprocher les services et activités des lieux d'habitation ou d'intermodalité, penser des plans de déplacement entreprise et administration à l'échelle des bassins de vie....

▲ Lutter contre les inégalités sociales, aider à l'insertion professionnelle et à l'accès aux équipements pour tous

Catégorie à part entière de l'appel à contribution, **l'accès équitable** est un enjeu fort de la mobilité. La problématique des inégalités sociales concerne doublement la mobilité, au sens où les personnes les plus en difficultés sont peu mobiles, et se voient renforcées dans leurs difficultés du fait de leur immobilité. Cette **double peine** est bien illustrée par l'exemple de la recherche d'emploi ou de formation, qui ne peut aujourd'hui se faire sans un moyen de déplacement adéquat. Les exemples d'action, comme les auto-écoles solidaires citées dans une contribution, tentent de répondre à cet enjeu, mais ne sont qu'une partie de la solution.

« ... »

« Tous les étés, je suis intérimaire, et j'ai remarqué que les zones industrielles étaient très mal desservies par les transports en commun : très peu d'arrêts, horaires pas adaptés... vers ces zones où travaillent de nombreuses personnes qui n'ont pas de voitures. »

« ... »

« Par exemple : un demandeur d'emploi résidant à Solesmes, et devant se rendre à un rendez-vous au Pôle Emploi du Cateau pour 9h, devra : prendre le bus de 8h20... et ne pourra repartir qu'à 12h15, soit 4h40 de gâchées pour un rendez-vous de 20 minutes et un trajet de 22 kilomètres aller/retour. »

« ... »

« Aujourd'hui j'ai à nouveau du décliner un entretien d'embauche faute de pouvoir m'y rendre. (...) Je suis formé dans un secteur d'emploi qui est de fait lié à des horaires décalés : les transports en commun sont peu adaptés à mes déplacements, j'ai potassé toutes les aides à la mobilité et aucune ne correspond. Aujourd'hui la mobilité est mon principal handicap au retour à l'emploi, et en découlent des conséquences économiques et sociales en cascade... »

L'insertion professionnelle est en tous les cas un des enjeux forts dans la lutte contre les inégalités sociales dans l'accès à la mobilité.

« ... »

« Pourrait-on aller avec les bus du réseau Arc-en-Ciel, en partant de Jeumont ou Maubeuge, faire une sortie au musée Louvre-Lens ? Cela serait bien pour les personnes à faibles revenus ou pour les lycées, collégiens et étudiants, car la SNCF est encore trop chère malgré les réductions. »

D'autres sujets, comme par exemple, **l'accès aux équipements, de type culturel ou sportif**, rappellent que cette inégalité ne se limite pas à la sphère professionnelle, mais concerne tous les aspects de la vie.

Enfin la question des **personnes à mobilité réduite** est également citée dans ces enjeux d'équité dans l'accessibilité ; qu'il s'agisse de la sphère professionnelle ou des loisirs.

« ... »

« Pense-t-on aux « piétons à quatre roues ? »

« ... »

« Ceux qui pensent les accès, les places de parking ou autre sont, à coup sûr, des valides ! »

▲ Prendre en compte les disparités territoriales

« ... »

« Comment faites-vous quand vous cumulez plusieurs freins ? En milieu rural (un bus le matin, un le soir, une gare fermée les trois-quarts du temps, peu de monde pour le covoiturage...), avec un enfant, peu de moyens et n'ayant jamais voyagé ? »

Le sujet des **inégalités territoriales** face aux services publics et privés en matière de transport et de mobilité est proche de la thématique précédente des inégalités sociales. Des contributeurs insistent d'ailleurs sur la problématique de « cumul des freins ». Autrement dit, les enjeux en matière de mobilité ne sont pas exclusifs les uns des autres, ils sont au contraire interconnectés et peuvent se cumuler. Ce constat appelle des

solutions d'ensemble, cohérentes entre elles et prenant toute la mesure des enjeux : à la fois sociaux, territoriaux, économiques...

« ... »

« A Lille, pas de problèmes pour circuler selon toutes les modalités, alors que même à pied il n'est pas si difficile de se rendre d'un point à un autre. Et d'autres territoires sont complètement oubliés. Comment voulez-vous mobiliser des jeunes à aller en cours, rejoindre des formations, si le trajet est plus long qu'un aller-retour pour Paris ? Si vous devez attendre dehors, sans abri, qu'un bus passe ? »

« ... »

« Une commune comme Ecaillon dépend du collège d'Aniche, mais de nombreux élèves choisissent celui de Masny, plus proche. Il y a une ligne de bus, mais les horaires ne coïncident pas avec ceux du collège. Le conseil général accorde les dérogations, mais nous n'avons pas accès au transport. De nombreux parents doivent covoiturer, et il n'y a pas de voies cyclables reliant les deux villages en passant par le collège. »

Quels **liens entre le rural, l'urbain et le périurbain** ? Comment permettre **l'accès aux services** ? Quelle compatibilité entre les **exigences de réduction du trafic automobile** et les **enjeux de désenclavement** des zones rurales du territoire ?

▲ Sensibiliser, inciter, accompagner

« ... »

« Le département du Nord (...) devrait élaborer en partenariat avec les différents acteurs concernés un outil permettant à l'habitant de comparer du point de vue économique et environnemental différents choix ou « scénarios » relatifs à ses déplacements. Il renseignerait toutes les informations sur les trajets qu'il effectue toute l'année et sur les modes de transports actuellement utilisés. En retour, l'outil proposerait un certain nombre d'alternatives. »

S'informer, pouvoir prévoir son trajet, maîtriser les canaux d'information et les outils pour planifier ses déplacements, être accompagné pour réapprendre à se déplacer ou apprendre à se déplacer autrement... Les différentes suggestions portées dans l'appel à contribution vont ainsi de la communication grand public à l'accompagnement individuel, de la promotion du changement de comportement à l'insertion sociale. Mais toutes **insistent sur la mise à disposition de l'information**, et plus encore d'outils pour permettre au mieux son appropriation et son utilisation par l'utilisateur. Cela passe notamment par la mise en place de plateforme centralisée, aussi bien pour permettre l'intermodalité entre les différents modes de transport, que pour aider à l'organisation du covoiturage, par exemple.

« ... »

« La mobilité s'apprend. Des personnes n'ont jamais été dans une ville qui est pourtant à 20 minutes en voiture. Comment imaginer qu'ils iraient sur Lille, Paris ? »

Synthèse de l'appel à contribution du site <http://jeparticipe.lenord.fr/>
réalisée par **Missions Publiques**,
pour les **Ateliers Citoyens Départementaux 2012-2013** autour de la mobilité,
organisés par le **Département du Nord**



jeparticipe!
ATELIERS
CITOYENS
DÉPARTEMENTAUX

Nord
Le Département